

2019-2020 CALENDRIER ET MANUEL

Noun Appartenons Tous



Handbook translated into French
Manuel traduit en français



Les traductions du manuel sont disponibles en arabe, français, kirundi, népalais, swahili et vietnamien.

EAE: Ce document est disponible en médias substitués pour les personnes handicapées. Pour demander un accommodement, veuillez composer le 1(800) 253.0101 (ATS) ou le 1(800)253.0195 (voix).

CONTENU

Calendrier de l'année scolaire . . . 3-14
 Accommodements 15
 Gestion d'amiante 15
 Présences/Absences/Retard 16
 Intimidation/Bizutage/Harcèlement . 16
 Enfant éligible 19
 Conduite 19
 Pratiques de restauration. 19
 Drogues/Alcool 19
 Le Tabac. 20
 Système éducatif de soutien 20
 Utilisation Responsable d'ordinateur,
 de réseau et d'internet 20
 Âge d'entrée 21
 Évaluation de l'ouïe et de la vue . . . 21
 Médicaments à l'école 21

Recruteurs militaires/postsecondaires 21
 Non-discrimination 21
 Coordonnées du/des parent(s)/gardien (s)
 22
 Protection des droits des étudiants . 22
 Fermeture d'école 22
 Sécurité à l'école 22
 Dossiers scolaires de l'étudiant/données
 23
 Compétence du professeur/para
 professionnel 24
 Tutorat/service à domicile 24
 Enregistrer sur bande vidéo/filmer/
 photographe 24
 Possession d'armes 24

COORDONNÉES

Nos Écoles		Pour en savoir plus : www.bsdtv.org		
École	Proviseur/Directeur/trice	Adresse	Téléphone	Fax
Lycée de Burlington	Noel Green	52 Institute Rd.	864-8411	864-8408
Centre technique de Burlington	TBD	52 Institute Rd.	864-8426	864-8521
École Primaire Champlain	Joe Resteghini	800 Pine St.	864-8477	864-2157
Programme de l'éducation Péri-scolaire	Stacie Curtis	150 Colchester Ave.	864-8463	864-8501
École Primaire Edmunds	Shelley Mathias	299 Main St.	864-8473	864-2166
Edmunds Middle School	Megan McDonough	275 Main St.	864-8486	864-2218
École Primaire Flynn	Lashawn Whitmore-Sells	1645 North Ave.	864-8478	864-2145
Horizons	Bobby Riley	1251 North Ave.	864-8497	864-8501
Collège Hunt	Mattie Scheidt	1364 North Ave.	864-8469	864-8467
Integrated Arts Academy	Kevin Robinson	6 Archibald St.	864-8475	864-2162
ONTOP	Bobby Riley	52 Institute Rd.	864-8496	864-8408
École Primaire C.P. Smith	Len Phelan	332 Ethan Allen Pkwy.	864-8479	864-4923
Sustainability Academy	Nina Oropeza	123 North St.	864-8480	864-2161

Bureaux du District		Pour en savoir plus : www.bsdtv.org		
Bureau	Nom	Adresse	Téléphone	Fax
Directeur	Yaw Obeng	150 Colchester Ave.	864-8474	864-8501
Responsable principale du Curriculum, de l'enseignement & de l'évaluation	Stephanie Phillips	150 Colchester Ave.	864-8492	864-8501
Directeur/riche des Ressources humaines	Susan 'Zé' Anderson-Brown	150 Colchester Ave.	865-5332	540-3010
Directeur/riche des programmes AA (EL)	Miriam Ehtesham	150 Colchester Ave	865-5332	864-8501
Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives	Henry Sparks	52 Institute Road	864-8585	864-8408
Directeur/riche exécutif/ve des affaires internes et d'équité	Nikki Fuller	150 Colchester Ave.	865-5332	540-3010
Responsable principal des finances	Nathan Lavery	150 Colchester Ave	864-8462	864-8501
Directeur des services alimentaires	Doug Davis	52 Institute Road	864-8415	864-8438
Directeur des subventions	Barry Gruessner	150 Colchester Ave	864-8462	864-8501
Directeur des services liés à la propriété	Marty Spaulding	287 Shelburne Road	864-8453	864-8513
Directrice des services de soutien aux étudiants	Laura Nugent	150 Colchester Ave	864-8456	864-8501
Directrice de l'apprentissage périscolaire	Christy Gallese	150 Colchester Ave	540-0285	864-8501

Conseil Scolaire		Pour en savoir plus : www.bsdtv.org			
Quartier	Nom	Adresse	Tel à domicile	Durée se termine	Email
1	Eric Gorman	57 Brookes Ave.	310-4518	2020	Egorman@bsdtv.org
2	Stephen Carey	PO Box 5393, 05402	863-6290	2020	scarey@bsdtv.org
3	Liz Curry	16 Crowley St.	578-5793	2020	lcurry@bsdtv.org
4	Martine Gulick	39 Nottingham Lane	488-4445	2020	mgulick@bsdtv.org
5	Mike Fisher	28 Cherry Lane	777-7847	2020	mbfisher@bsdtv.org
6	Clare Wool	153 Summit St.	917-912-4333	2020	cwool@bsdtv.org
7	Monika Ivancic	24 Brandywine St.	540-0830	2020	mivancic@bsdtv.org
8	Keith Pillsbury	25 University Terrace	862-3575	2020	kpillsbury@bsdtv.org
District	Nom	Adresse	Téléphone	Se termine	email
Central	Jean Waltz	32 Cedar Street	355-7856	2021	jwaltz@bsdtv.org
South	Jeffrey Wick	15 Mountview Court	917-282-5256	2021	jwick@bsdtv.org
North	Kendra Sowers	185 Crescent Beach Dr.	598-2346	2021	ksowers@bsdtv.org
East	Kathy Olwell	136 No. Prospect St.	660-4910	2021	kolwell@bsdtv.org

AUGUST '19

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11 <i>Eid-UI-Adha begins</i>	12	13	14 <i>Eid-UI-Adha ends</i>	15	16	17
18	19	20	21 C.P. Smith: Kindergarten Orientation	22 District: Inservice Day (No School for Students)	23 District: Inservice Day (No School for Students) IAA: K Meet and Greet – Little Rosies Park 3-4PM	24
25	26 District: Inservice Day (No School for Students)	27 District: Inservice Day (No School for Students) Champlain: Open House for all students 9:30-11AM C.P. Smith: Open House for all students 2-3PM EES: Kindergarten Open House 2-3PM EES: Ice Cream Social 3-4PM Flynn: Open House (for Kindergarteners, First graders and New Families to Flynn) 12PM-1PM HMS: Meet and Greet 12:30-1:30PM IAA: Open House for Kindergarteners 2-3PM SA: Back to School Picnic 11:30-1PM	28 District: First Student Day BHS: First Day for 9 th Grade Only – 9 th Grade Orientation 8:05AM BHS: Picture Day, 9 th Grade Burlington Kids Afterschool: No Afterschool for Kindergarteners Burlington Kids Afterschool: First Day of Afterschool, Grades 1-5 2:50-5:30PM BTC: Student Welcome 5-7PM EES: First Day Welcome Coffee (Outdoors) 8:15AM EMS: 6 th Grade FIRST DAY Meet and Greet 7 th & 8 th Grade Families 12:30-1PM Flynn: First Day Coffee in Outdoor Classroom 8:15AM IAA: Welcome Back Pastry and Coffee for Families 8:15AM Pre-K: Preschool Open Houses	29 BHS: All BHS Students 8:05AM BHS: Picture Day, 10 th -12 th Grade Burlington Kids Afterschool: No Afterschool for Kindergarteners BTC: First Student Day EMS: First Day 7 th and 8 th Grade – ALL SCHOOL PHOTO Pre-K: First Day of Pre-K at IAA Pre-K: Preschool Open Houses	30	31 Burlington Kids Afterschool: No Afterschool for Kindergarteners IAA: Ice Cream Social 3-4PM Pre-K: Preschool Open Houses

SEPTEMBER '19

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
1	2 District: NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool <i>Labor Day</i>	3 BHS: Jazz Ensemble and VT Voices Auditions TBD Burlington Kids Afterschool: First Day of Afterschool for Kindergarteners Pre-K: First Day of Pre-K for Flynn, IRA, and SA	4 BHS: Jazz Ensemble and VT Voices Auditions TBD	5 BHS: Jazz Ensemble and VT Voices Auditions TBD C.P. Smith: Picture Day Flynn: PTO Meeting 6:30PM IAA: Picture Day IAA: Whole School Picture Day	6 BHS: Jazz Ensemble and VT Voices Auditions TBD C.P. Smith: Welcome Picnic 5:30-7PM	7
8	9 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM <i>Ashura</i>	10 EES: PTO Meeting 6-7PM EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM Champlain: Picture Day	11 BHS: Senior College Process Info Night 6:30PM	12 Champlain: PTO Meeting 7:30AM	13 Champlain: Harvest Festival 5-7PM EES: Welcome BBQ Flynn: Picture Day	14
15	16 BHS: BHS Spirit Week EES: Picture Day	17 BHS: BHS Spirit Week BHS: UVM Essay Writing Workshop, BHS Cafeteria 7PM EMS: Picture Day	18 BHS: BHS Spirit Week BHS: NEACAC College Fair at St. Michael's College 6:30-8:30PM	19 BHS: BHS Spirit Week BHS: Open House 6:30PM Champlain: Curriculum Night 6-7PM EES: Open House & Spaghetti Dinner Flynn: Welcome Back BBQ 5-6PM Flynn: Open House 6-7PM SA: Picture Day	20 BHS: BHS Spirit Week BHS: Homecoming Pep Rally and Football Game, Friday Night Lights 7PM	21 BHS: Homecoming Dance
22	23	24 IAA: Open House, Grades 3,4,5, & STEP 6-7PM	25	26 Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program District: Early Release EMS: Open House & Pot Luck 5-7PM Pre-K: No Preschool	27 IAA: Open House, Grades Pre-K-2 6-7PM	28
29 <i>Rosh HaShannah starts</i>	30					



OCTOBER '19

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
		1	2	3	4	5
		<i>Rosh HaShannah ends</i>	BHS: District Band Auditions, Winooski High School 5-9PM	Flynn: PTO Meeting 6:30PM HMS: Open House 6:30-8:30PM		<i>Vijaya Dashami/Dasara begins</i>
6	7	8	9	10	11	12
	SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM IAA: Picture Retake Day <i>Vijaya Dashami/Dasara ends</i> <i>Yom Kippur begins</i>	<i>Yom Kippur ends</i>	Champlain: PTO Meeting 6:15PM		
13	14	15	16	17	18	19
SA: Harvest Run <i>Sukkot begins</i>	BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM CP. Smith: PTO Meeting 5:30PM <i>Indigenous Peoples' Day</i>	BHS: FAFSA Completion Night, BHS Library 6:30PM <i>Sukkot ends</i>	BHS: PSAT, Pre-ACT, Grades 10 and 11 8AM BHS: Late Start, Grades 9 and 12	BHS: End of Quarter 1 BHS: Early Release, Parent Conferences 12PM	BHS: NO SCHOOL – Parent Conferences Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program BTC: NO SCHOOL – Inservice Pre-K-8: NO SCHOOL – Inservice	
20	21	22	23	24	25	26
<i>Shmini Atzeret begins</i>	<i>Simchat Torah begins</i>	<i>Shmini Atzeret ends</i>	<i>Simchat Torah ends</i>	BHS: UVM College Essay Writing workshop 6:30PM BHS: Fall Preview Concert, BHS Auditorium 7PM Flynn: BookFair and Community Dinner	C.P. Smith: Fall Dance 6-8PM EES: Multicultural Night IAA: Fall Dance 6-7PM	SA: Fall Work Day <i>Dipawali/Tihar begins</i>
27	28	29	30	31		
		SA: School Picture Retake Day	BHS: BHS Post-Secondary Envisioning for Underclassmen, BHS Cafeteria 6:30PM	BHS: Blood Drive, BHS Gymnasium <i>Halloween</i>		

NOVEMBER '19

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
					1 BHS: Early Decision College Deadline BHS: District III Band Festival, Colchester High School 2PM	2 BHS: District III Band Festival, Colchester High School 2PM
3 <i>Daylight Savings Time Ends</i>	4 SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	5	6 C.P. Smith: Book Fair	7 BHS: College and Military Options Fair C.P. Smith: Book Fair Family Night 5:30-7:30PM Flynn: PTO Meeting 6:30AM	8 Flynn: Very Merry Theater School Play 7PM IAA: Literacy Breakfast Grades Pre-K, K, 1, & 2 8:15-8:50AM	9 Flynn: Very Merry Theater School Play 4PM
10	11 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM <i>Veterans Day</i>	12 EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM	13	14 Champlain: PTO Meeting	15 BHS: Early Decision College Deadline BHS: Fall Harvest Dance 8PM IAA: Literacy Breakfast Grades 3,4,5 & STEP 8:15-8:50AM	16
17	18	19	20	21 BHS: BHS Fall Musical Production	22 BHS: BHS Fall Musical Production	23 BHS: BHS Fall Musical Production
24	25 District: NO SCHOOL – Pre-K-8 Parent Conferences Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program K-8: Parent Conferences	26 District: NO SCHOOL – Pre-K-8 Parent Conferences Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program K-8: Parent Conferences	27 District: NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	28 District: NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	29 District: NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	30

DECEMBER '19

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
1	2 SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	3	4	5 Flynn: PTO Meeting 6:30PM	6	7 BHS: New England Solo/ Ensemble, Hartford High School TBD SA: Silent Auction & Pancake Breakfast 8:30-11:30AM
8	9 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM C.P. Smith: Kids Only Shopping Extravaganza	10 District: EARLY RELEASE Burlington Kids Afterschool: No Afterschool EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM Pre-K: No Preschool	11	12 Champlain: PTO Meeting 6:15PM	13 BHS: Madrigal Festival, St. Joe's Cathedral 7PM Hunt: Principal Coffee 7:30AM	14
15	16	17	18 BHS: Small Ensemble Concert, BHS Choir Room 6:30PM	19 IAA: Fill the Bowl – 3 rd Grade Fundraiser 6-8PM	20 BHS: End of Quarter 2 C.P. Smith: Holiday Sing-Along 1:30PM Flynn: Winter Sing-Along 2PM IAA: Friday Town Meeting – Community Sing Along 2:15-2:50PM	21
22	23 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Chanukah begins</i>	24 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Christmas Eve</i>	25 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Christmas Day</i>	26 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Kwanzaa</i>	27 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	28
29	30 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Chanukah ends</i>	31 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>New Years Eve</i> <i>Tamu Loshar</i> <i>(Gurung New Year)</i>				

JANUARY '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
			1 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program BHS: Regular Decision College Deadline <i>New Year's Day</i>	2 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	3 District: School Based Inservice – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	4
5 District: Kindergarten Registration Opens	6 SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	7	8 BHS: FAFSA Completion Night, BHS Library 6:30PM	9 Champlain: PTO Meeting 6:30PM Flynn: PTO Meeting 6:30PM	10	11 BHS: All State Auditions, Hartford High School TBD
12	13 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM IAA: Incoming Kindergarten Tour 8:15-9:15AM	14 EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM	15	16	17	18
19	20 Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program Pre-K: No Preschool <i>Martin Luther King Day</i>	21 BHS: EMS Middle School 8th Grade Presentation TBD BTC: In-Service – NO SCHOOL	22 BHS: EMS Middle School 8th Grade Presentation TBD	23 BHS: Winter Concert I, BHS Auditorium 7PM C.P. Smith: International Dinner and Chorus Performance 5:30-7:30PM EES: Incoming K Families Pizza Night	24 IAA: Family Movie Night 6-7PM <i>Vietnamese New Year (Tết) begins</i>	25 BHS: Winter Ball (Tentative Date) 8PM EES: Math Night <i>Vietnamese New Year (Tết) ends</i> <i>Sonam Loshar (Tamang New Year)</i>
26	27 IAA: Kindness Week	28 BHS: 8th Grade Information Night 6:30PM IAA: Kindness Week	29 BHS: 10th Grade Night – Imagining your next 2 years of HS, BHS Cafeteria 6:30PM IAA: Kindness Week	30 BHS: Winter Concert II, BHS Auditorium 7PM IAA: Kindness Week	31 Flynn: Traditions Dinner 5:30-7PM IAA: Kindness Week	

FEBRUARY '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
						1 BHS: Regular Decision College Deadline
2 <i>Groundhog Day</i>	3 SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	4	5 IAA: Incoming Kindergarten Tour 1-2PM	6 Flynn: 2 nd Grade Play 1:45PM Flynn: Annual Title One Meeting 5:30PM Flynn: PTO Meeting 6:30PM IAA: Incoming Kindergarten Tour 5-6PM	7 BHS: District III Choral Festival, BHS TBD BTC: Public Open House (Tentative) 9AM-12PM	8 BHS: District III Choral Festival, BHS TBD
9	10 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM	11 EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM	12	13 EES: Fine Arts Night, Grades 3-5 (Snow Date 2/20) Champlain: PTO Meeting 6:15PM	14 BTC: Public Open House (Tentative) 9AM-12PM Flynn: Annual Talent Show 6PM IAA: Celebrate Black Voices <i>Valentine's Day</i>	15
16	17 IAA: Wonder Week <i>Presidents' Day / Washington's Birthday</i>	18 BHS: 11 th Grade Meeting, BHS Cafeteria 6:30PM IAA: Wonder Week	19 BHS: One Act Festival 7PM IAA: Wonder Week	20 BHS: One Act Festival 7PM IAA: Wonder Week	21 District: Kindergarten Registration Closes BHS: One Act Festival 7PM IAA: Wonder Week	22
23	24 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	25 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	26 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Ash Wednesday</i>	27 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	28 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	29

MARCH '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
1	2 District: WINTER BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	3 District: District PD – NO SCHOOL	4	5 Flynn: PTO Meeting 6:30PM	6	7
8	9 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM <i>Holi</i>	10 EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM	11	12 Champlain: PTO Meeting 7:30AM Flynn: Maker Faire 5:30-7PM	13 District: Beyond Black History Month, BHS 5:30PM BHS: End of Quarter 3	14
15	16	17	18 IAA: IAA Math Night & Annual Title One Meeting 6PM	19 BHS: New England Music Festival, Hanover, NH TBD BHS: Orchestra Night, BHS Auditorium 7PM C.P. Smith: Science Night 5:30-7:30PM	20 BHS: New England Music Festival, Hanover, NH TBD EES: School Play	21 BHS: New England Music Festival, Hanover, NH TBD BHS: A Night of Choral Music, BHS Auditorium 7PM EES: School Play
22	23	24	25 District: Early Release – Pre-K-12 Parent Conferences Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program BTC: Parent Teacher Conferences – Early Release for Students 3-7PM	26 District: No School, Parent Conferences Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program BTC: Parent Teacher Conferences – No School for Students 7:45-11:45AM	27	28
29	30	31 Flynn: Spring Choral Concert and Art Show – Grades 3-5 6-7:30PM				

APRIL '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
			1 Flynn: PTO Meeting 6:30PM <i>April Fool's Day</i>	2 C.P. Smith: School Concert 1:30PM Flynn: Spring Book Fair and Hot Dog Dinner 5-7PM	3 EES: Skate Night IAA: Integrated Arts Breakfast – Grades 3,4,5, & STEP 8:15-8:50AM	4
5 <i>Palm Sunday</i>	6 SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	7	8 BHS: Paying for College Night, BHS Cafeteria 6:30PM <i>Laylat al Baraat begins</i>	9 Champlain: PTO Meeting 6:15PM EES: Fine Arts Night – Grades K-2 (<i>Snow Date 4/16</i>) <i>Holy Thursday</i> <i>Passover begins</i> <i>Laylat al Baraat ends</i>	10 IAA: Integrated Arts Breakfast – Grades Pre-K, K, 1, & 2 8:15-8:50AM <i>Good Friday</i> <i>Passover ends</i>	11
12 <i>Easter</i>	13 BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM <i>Thingyan (Water Festival)</i> <i>begins</i>	14 EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM	15 BHS: Small Ensemble Concert, BHS Choir Room 7PM IAA: Science Fair 6-7PM	16 <i>Thingyan (Water Festival)</i> <i>ends</i>	17 District: Spring Break — NO SCHOOL District: Kindergarten Letters Sent Home Burlington Kids Afterschool: No BKids Afterschool	18
19	20 District: SPRING BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	21 District: SPRING BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	22 District: SPRING BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	23 District: SPRING BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	24 District: SPRING BREAK – NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Ramadan begins</i>	25
26	27	28	29	30 		

MAY '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
					1	2 BHS: Prom 8PM SA: Spring Work Day 2-5PM
3	4 SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM <i>Teacher Appreciation Week</i>	5 <i>Teacher Appreciation Week</i> <i>Cinco de Mayo</i>	6 <i>Teacher Appreciation Week</i>	7 District: Early Release Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program BHS: VT All State Music Festival, Newport, VT 8AM-8PM Flynn: PTO Meeting 6:30AM Pre-K: No Preschool IAA: Poem In Your Pocket <i>Teacher Appreciation Week</i>	8 BHS: Track and Field Invitational – All Day BHS: VT All State Music Festival, Newport, VT 8AM-8PM IAA: Fun Run 12-2:30PM <i>Teacher Appreciation Week</i>	9 BHS: VT All State Music Festival, Newport, VT 8AM-8PM
10 <i>Mother's Day</i>	11 BHS: AP Exams begin BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM	12 EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM	13	14 BHS: Spring Production 7PM Champlain: PTO Meeting 7:30AM	15 BHS: End of Quarter 4 BHS: Spring Production 7PM EES: MAYFAIR	16 BHS: Spring Production 7PM
17	18 BHS: Last Day of Regular Classes	19 BHS: Final Exams BHS: NHS Induction Ceremony 7PM	20 BHS: Final Exams	21 BHS: Final Exams BHS: Spring Concert – BHS Auditorium 7PM	22 BHS: Final Exams EMS: 1/2 Day of School, Rising 6 th Grade Step Up Day	23 <i>Eid- Ul- Fitr begins</i>
24 <i>Ramadan ends</i> <i>Eid- Ul- Fitr ends</i>	25 District: NO SCHOOL Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program <i>Memorial Day</i>	26 BHS: PASS and Exam Make-up day BTC: NTHS Induction Ceremony 7PM	27 BHS: YES Program	28 BHS: YES Program IAA: 4th Grade Play 10AM & 1PM <i>Shavuot begins</i>	29 BHS: YES Program IAA: School Dance – Grades 3-5 6-7:30PM	30 <i>Shavuot ends</i>
31						



JUNE '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
	1 BHS: YES Program BHS: Athletic Awards Assembly 6PM SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	2 BHS: YES Program	3 BHS: YES Program	4 BHS: YES Program BHS: 8 th Grade Step-up Night, BHS Auditorium and Cafeteria 6:30PM BTC: Cookout 10AM-2PM Champlain: PTO Meeting TBD Flynn: PTO Meeting 6:30PM	5 BHS: YES Program C.P. Smith: Field Day Flynn: Flynn Olympics IAA: Arts Field Day Pre-K: Last Day of Preschool at IRA	6
7	8 BHS: YES Program BHS: Seahorse Pride Meeting 6PM C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM Flynn: Flynn Olympics Rain Date Pre-K: Half Day for IRA (ISN) students 9:15AM-12:30PM	9 BHS: YES Program BTC: Commencement Ceremony 7PM EMS: Awards Ceremony 1:30-2:30PM EMS: Engage EMS Community Meeting 5:30-7PM Pre-K: Half Day for IRA (ISN) students 9:15AM-12:30PM	10 BHS: Presentation of Learning and End of Year Cookout, Last Day for Grades 9-11 BHS: Academic Awards Night 6PM Pre-K: Half Day for IRA (ISN) students 9:15AM-12:30PM	11 BHS: Graduation Rehearsal 10AM Burlington Kids Afterschool: Last Day of Afterschool Program (<i>pending if snow days added</i>) C.P. Smith: Step Up Day EMS: 8th Grade Celebration of Learning-Reception to Follow 1-2:30PM Flynn: 5 th Grade Bridging Ceremony 6PM Flynn: Step Up Day IAA: 5 th Grade Graduation 9:30AM IAA: Step Up Day Pre-K: Half Day for IRA (ISN) students 9:15AM-12:30PM Pre-K: Last Day of Preschool at SA (PM)	12 BHS: Graduation! 10AM District: Last Day for Students (Half-day) Champlain: Year End Assembly C.P. Smith: 5 th Grade Promotion Ceremony 8:15AM Flynn: Year End Assembly Pre-K: Half Day for IRA (ISN) students 9:15AM-12:30PM Pre-K: Last Day of Preschool at Flynn, IAA, SA (AM) and IRA (ISN)	13
14 <i>Flag Day</i>	15	16	17	18	19	20
21 <i>Father's Day</i>	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JULY '20

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10 <i>Independence Day</i>
11	12	13	14	15 <i>Eid-UI-Adha begins</i>	16	17 <i>Eid-UI-Adha ends</i>
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Mise à jour annuelle de l'information sur les étudiants

Comme les années précédentes, la plupart des documents scolaires de rentrée du District seront complétés dans le cadre d'un système en ligne appelé PowerSchool. En utilisant ce système, vous mettrez à jour les informations que nous avons dans nos dossiers pour vous et vos enfants. Chaque été, les familles recevront une communication de l'école avec des instructions sur comment se connecter pour compléter ce processus de mise à jour (le cas échéant).

Le formulaire en ligne rassemble les coordonnées, les formulaires d'autorisation, etc. Ces formulaires sont requis pour tous les étudiants. Aucun étudiant ne sera autorisé à aller à l'école si les informations suivantes ne sont pas à jour : contact médical, contact d'urgence, immunisations et formulaires de repas.

Merci de votre collaboration pour compléter ces formulaires.



Possibilités Élargies D'apprentissage

Le programme de possibilités élargies d'apprentissage de Burlington favorise la réussite sociale et scolaire annuellement de plus de 1.600 étudiants du BSD par la programmation parascolaire et d'été dans un environnement créant des liens durables avec les pairs, les adultes et la communauté. Les programmes servent les étudiants de K-12 fonctionnent tous les jours après l'école jusqu'à 17h30 et pour cinq semaines durant l'été. Les programmes offrent une gamme d'activités visant le soutien scolaire et les loisirs, le leadership d'étudiant et l'apprentissage par le service. Chaque programme travaille également en étroite collaboration avec plus de 50 partenaires communautaires pour offrir des possibilités telles que la voile, le travail du bois, l'éducation à l'environnement, la Robotique

DISTRICT SCOLAIRE DE BURLINGTON NOUS APPARTENONS TOUS

2019-20 CALENDRIER ET MANUEL



La mission du district scolaire de Burlington est de délivrer des diplômes aux élèves qui:

- Valorisent différentes cultures
- S'engagent dans la communauté
- Communiquent efficacement
- Pensent de façon créative
- Résolvent habilement des problèmes
- Atteignent leur plus haut potentiel académique, intellectuel et personnel

Notre vision:

Cultiver des gens attentionnés, créatifs et courageux –
Joignez-vous au voyage!

Nos croyances fondamentales:

- Chaque enfant peut réussir
- Les familles et la communauté sont des partenaires dans l'éducation de nos enfants
- La diversité et l'inclusion favorisent des écoles et communautés fortes
- Un climat accueillant et propice favorise l'apprentissage
- L'autoréflexion et la responsabilité améliorent nos pratiques

ACCOMMODEMENTS

Le District Scolaire de Burlington s'engage à fournir un accès égal à tous lors de ses réunions/cérémonies du District. Ceux qui souffrent d'une incapacité ou qui ont besoin d'accommodements spéciaux afin de participer à toute activité du District Scolaire doivent avertir le directeur de l'école ou la personne responsable du programme ou de l'activité suffisamment à l'avance afin de permettre une préparation appropriée.

GESTION D'AMIANTE

La Loi sur les mesures d'urgence Hazard (AHERA) Amiante 40 CFR 763.93 [g] [4] exige qu'une notification écrite soit donnée que les écoles / immeubles suivants aient des plans de

gestion de l'amiante pour le contrôle et la maintenance en toute sécurité de matériaux amiantés présents dans leurs bâtiments. Ces plans de gestion sont disponibles et accessibles au public au bureau administratif de chaque établissement mentionné ci-dessous.

Éducation préscolaire

150 Colchester Avenue, Burlington, VT 05401

École primaire Champlain

800 Pine Street, Burlington, VT 05401

École primaire Edmunds (voir Collège Edmunds)

299 Main Street, Burlington, VT 05401

École primaire Flynn

1645 North Avenue, Burlington, VT 05408

Integrated Arts Academy

6 Archibald Street, Burlington, VT 05401

École primaire Smith

332 Ethan Allen Parkway, Burlington, VT 05408

Sustainability Academy

123 North Street, Burlington, VT 05401

Collège Edmunds

275 Main Street, Burlington, VT 05401

College Hunt

1364 North Avenue, Burlington, VT 05408

Lycée de Burlington/Centre technique de Burlington /ONTOP

52 Institute Road, Burlington, VT 05408

Horizons

1271 North Avenue, Burlington, VT 05408

Adressez-vous à Elizabeth Brusseau, Services immobiliers adjointe administrative, / Bureau des finances, pour toute question.

PRÉSENCES/ABSENCES/RETARD

Il est essentiel que les enfants aillent à l'école. La ville de Burlington et l'État du Vermont continuent leurs efforts afin d'assurer que les étudiants aillent à l'école pour toute une journée scolaire. Conformément à la Loi de l'État du Vermont les étudiants doivent aller à l'école à moins qu'un empêchement tel qu'une maladie ou une urgence familiale les en empêche. Si un étudiant doit s'absenter ou est en retard, il est de la responsabilité du parent/gardien(s) d'avertir l'école par écrit, lorsque cela est possible. Toute absence est considérée non excusée jusqu'à ce que l'école entende des parent/gardien(s) une excuse valable, comme une maladie, une urgence familiale, une observance religieuse ou une activité éducative pré-approuvée.

Lorsque les enfants sont absents ou en retard, l'école enregistre les absences cumulatives de chaque étudiant qui peut servir lors de procédures judiciaires au sujet des absences. Des services de soutien sont offerts selon le besoin.

Pour toutes les procédures opérationnelles, visitez le site Web du district bsdvt.org

La Procédure de Présence exige:

- Après 5 et 10 absences cumulatives respectives au cours de toute année scolaire, le District scolaire communiquera avec le (s) parent (s) / tuteur (s).
- Après 15 absences cumulatives (ou moins, si cela est jugé nécessaire) au cours de l'année scolaire, le directeur/trice de l'école peut convoquer le(s) parent/gardien(s) à se rendre à l'école pour s'entretenir avec des représentants de l'école et d'autres ressources communautaires ou indépendantes. Le but de la rencontre sera de dresser un projet comprenant des services de soutien tels que prévention, diagnostic, intervention et services d'appoint, des programmes alternatifs, d'autres ressources scolaires ou communautaires pour s'assurer de la présence de l'étudiant en classe à l'avenir.
- Si vous n'êtes pas à la rencontre concernant les 15 absences: un Agent Scolaire ou un employé de l'école pourrait rencontrer le(s) parent/gardien(s) à domicile ou entrera en contact avec eux autrement pour replanifier la réunion.
- Après 20 jours d' absences cumulatives pendant l'année scolaire l'école peut, à sa propre discrétion, déposer une déclaration sommaire concernant les absences auprès du bureau du procureur de l'État du Vermont du comté Chittenden. Le(s) parent/gardien(s) sera averti du dépôt de la déclaration sommaire, et sera informé de la possibilité de poursuites criminelles concernant les absences non autorisées ou pour déterminer si l'étudiant est un enfant ayant besoin de soins et de supervision. S'il y a culpabilité

d'absence non autorisée, l'amende peut s'élever à \$1,000 en plus de la détermination que l'enfant a besoin de soins ou de supervision. La perte éventuelle de la garde de l'enfant étant la plus sérieuse des conséquences.

La Politique de Retard exige:

- Des appels téléphoniques aux parents aux 5, 10, 15,20 et 25 incidences de retard. À 15 incidences l'administrateur/trice de l'établissement peut demander une réunion pour aborder le retard de l'élève.

INTIMIDATION, BIZUTAGE/HARCÈLEMENT

Au début de l'année scolaire 2015-2016, l'État du Vermont a modifié ses politiques d'intimidation, de bizutage et de harcèlement. Dans les années précédentes il y avait trois politiques différentes : une pour l'intimidation, une pour le bizutage et une pour le harcèlement. La nouvelle politique est aussi accompagnée par un ensemble complet de procédures de mise en œuvre.

Les politiques de BSD en matière d'intimidation, de bizutage, de harcèlement et de conduite sont actuellement revues et réécrites afin de mieux refléter l'engagement du District en matière de pratiques réparatrices. Ce travail se poursuivra au cours de l'AS 19-20, et il sera possible de recueillir les commentaires et suggestions de la communauté.

Le District Scolaire de Burlington s'efforce de cultiver un environnement sain à l'apprentissage dans lequel tous les étudiants et le personnel font preuve de respect les uns envers les autres. L'intimidation sous toutes ses formes n'est pas tolérée.

Spécifiquement, l'intimidation représente un comportement, y compris l'électronique dirigé envers un étudiant par un autre étudiant ou un groupe d'étudiants de façon répétitive dans le but de ridiculiser, humilier et/ou intimider l'étudiant durant les heures scolaires sur la propriété de l'école, dans le bus, avant ou après la journée scolaire, ou à une activité parrainée par l'école.

Des procédures visant à gérer ces comportements sont en place dans chaque école et nous encourageons les parents à s'adresser aux administrateurs de l'école quand ils ont des inquiétudes face à des incidences d'intimidation. Voir la section harcèlement ci-dessous pour de l'information sur les ressources scolaires d'employés désignés et d'autres ressources disponibles dans le District.

BIZUTAGE

Le bizutage consiste en un acte commis par une personne (individuellement ou en groupe) aussi bien à l'école ou ailleurs, envers une autre personne en relation avec une promesse, une initiation, une affiliation, appartenance à un poste d'autorité, ou pour faire partie de tout organisme du District Scolaire de Burlington. Les activités de bizutage visent à humilier, intimider et/ou diminuer un autre étudiant et ne seront pas tolérées au sein du District Scolaire.

LEGO, l'art, et plus. Veuillez s'il vous plaît visiter www.bsdvt.org/expanded-learning/ ou contacter Christy Gallese, Directrice des possibilités élargies d'apprentissage, pour des informations relatives à l'inscription et d'autres questions au **(802) 540-0285, ext. 71200**.

L'Université Parent favorise le sentiment d'appartenance et de liens entre les familles de nos écoles tout en renforçant la collaboration entre le district scolaire et la communauté de Burlington. Le programme collabore avec un nombre croissant d'organisations communautaires, ainsi que les départements de la ville et de l'État, pour offrir des possibilités d'apprentissage aux parents et grands-parents dans le cadre de sessions de 10 à 12 semaines, cinq jours par semaine qui enrichissent, impliquent et qui valorisent les parents en tant que partenaires égaux dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants. Tout parent de BSD est le bienvenu et encouragé à s'inscrire au PROGRAMME GRATUIT; l'espace par session est limité. Pour plus d'informations sur le programme, veuillez s'il vous plaît visiter: www.bsdvt.org/our-schools/parent-university/ ou contactez **Ali Dieng**, à adieng@bsdvt.org ou **(802) 316-0731**.



Implication parentale

Burlington s'est engagé à offrir aux parents la possibilité de s'impliquer dans l'éducation de leur enfant et dans la communauté scolaire. Les directeurs et enseignants travaillent pour établir de solides relations avec les familles et les familles sont invitées à les contacter pour organiser des réunions individuelles afin de soutenir leurs élèves.

Chaque école primaire et collège possède une Organisation Enseignants-Parents (PTO) et le lycée a un club Boosters (de soutien). Ils fournissent de nombreuses possibilités aux parents de s'impliquer, de créer des événements servant à construire la communauté, organisant des ateliers et des collectes de fonds.

Pour la Procédure d'implication Parentale du district et pour d'autres informations visitez le site: www.bsdvt.org



Soins dentaires à Integrated Arts Academy

Le programme du centre dentaire scolaire des Centres Communautaires de Santé de Burlington (CHCB) a été conçu pour assurer l'accès aux services dentaires aux étudiants de Burlington à faible revenu sans centre dentaire. Lancé en 2004, en collaboration avec le district scolaire de Burlington, les élèves peuvent s'inscrire à l'école ou être référés au CHCB pour des services dentaires sur place à Integrated Arts Academy. Le centre dentaire scolaire offre des soins dentaires complets et continus au cours de la journée scolaire et assure le transport de et vers les écoles pour les rendez-vous à IAA. Le personnel fournit aussi l'éducation de la santé buccodentaire concernant les bonnes habitudes d'hygiène buccale, l'importance de manger des aliments sains, comment préserver les sourires pour toute une vie, et plus. Les tuteurs dentaires aident également avec les formulaires d'inscription et établissent un lien entre les étudiants et les soins dentaires.

Nous continuerons à prendre soin des étudiants de BSD pendant les heures de cours régulières. Veuillez s'il vous plaît appeler le **(802) 658-4869** si votre enfant n'a pas vu un dentiste dans l'année, ou n'a pas d'endroit où il/elle reçoit des soins dentaires. Le Centre dentaire à IAA fournit des soins dentaires à tous les enfants de BSD en maternelle jusqu'en 12e année qui ont Medicaid ou qui ne sont pas assurés. CHCB offre un programme d'échelle mobile de frais pour ceux qui ne sont pas admissibles à Medicaid. **Pour plus d'informations sur l'échelle mobile, appelez le service de soutien aux patients au (802) 264-8124.**

Durant l'année scolaire 2018-2019

- Nous avons soigné plus de 510 élèves
- Les enfants ont reçu plus de 982 nettoyages dentaires avec brosses à dents gratuites, dentifrice et sacs cadeaux
- 60 nouveaux enfants ont rejoint notre programme de soins dentaires pour des examens complets, 541 élèves ont eu des visites de retour pour les examens!
- 207 enfants ont eu des films panoramiques avec notre nouveau Pan numérique (outils qui aident à suivre la croissance et les problèmes éventuels qui se produisent sous ou autour des dents).
- 751 pansements dentaires et 319 plombages ont été effectués
- Nous avons soignés 15 enfants en besoin de soins dentaires d'urgence pendant qu'ils étaient à l'école. 52 enfants ont été référés à un bureau spécialisé pour des besoins spécialisés.

Le consentement ou l'acquiescement de la victime au bizutage n'excuse pas ceux qui y ont participé. Faire subir le bizutage, solliciter, diriger, aider ou tenter d'aider une personne à faire subir le bizutage ou ne pas prendre les mesures nécessaires pour prévenir le bizutage est illégal, et tout étudiant peut être poursuivi en justice conformément à la loi et aux politiques du district et une pénalité allant jusqu'à 5000 \$. Les incidents de bizutage peuvent également être signalés aux organismes d'application de la loi.

Exemples d'activités de bizutage:

1. Tout genre d'activité de brutalité tel que fouetter, battre, frapper, stigmatiser, chocs électriques, mettre une substance dangereuse dans ou sur le corps, ou activités similaires.
2. Tout genre d'activité physique impliquant le manque de sommeil, le fait d'être exposé aux éléments, restreint à un espace limité, ou toute autre activité qui crée ou occasionne des risques non raisonnables de blessure ou pouvant affecter négativement la santé mentale et physique ou la sécurité d'un étudiant.
3. Toute activité impliquant la consommation de nourriture, liquide, boisson alcoolique, liqueur, drogue ou autre substance qui expose un étudiant à un risque non raisonnable de se blesser.
4. Toute activité encourageant, causant ou exigeant qu'un étudiant exécute une fonction ou une tâche impliquant un acte criminel ou geste de bizutage. Les plaintes de suspicion de bizutage devraient être signalées aux employés désignés, figurant dans ce manuel qui enquêteront sur de telles plaintes.

Le harcèlement est une sorte de discrimination illégale qui ne sera pas tolérée par le District Scolaire de Burlington. Le District répondra aux plaintes de harcèlement promptement et prendra des mesures raisonnables pour mettre fin au comportement de harcèlement.

Harcèlement interdit:

Intimidation en ligne ou harcèlement en ligne.

Il n'y a pas de loi spécifique concernant l'intimidation en ligne ou le harcèlement en ligne. Plutôt, les lois du Vermont qui définissent le «harcèlement» et «l'intimidation» ont chacune été modifiées pour élargir leur champ afin d'inclure et recouvrir les comportements qui peuvent se produire hors campus / en ligne, *mais seulement lorsque le comportement peut démontrer un impact sur la capacité des élèves à l'accès à l'éducation.* Par exemple, le harcèlement en ligne visé ici dans le texte souligné :

A. Harcèlement: est un incident ou incidents relevant d'un comportement verbal, écrit, ou physique, y compris tout incident effectué par des moyens électroniques, basé sur ou motivé par la race réelle ou perçue, croyance, couleur, origine

nationale, statut civil, incapacité, sexe, orientation sexuelle, identité sexuelle ou expression sexuelle d'un étudiant ou d'un membre de sa famille qui a pour but ou pour effet de porter atteinte de manière objective et de considérablement nuire et distraire ou interférer avec la performance scolaire ou à l'accès aux ressources scolaires d'un étudiant ou en créant un environnement objectivement intimidant, hostile ou offensif.

(1) Harcèlement sexuel: conduite incluant des avances sexuelles non sollicitées, demandes de faveurs sexuelles et autres conduites verbales, écrites ou physiques de nature sexuelle.

(2) Harcèlement racial: conduite s'attaquant au caractère véritable ou perçu d'un étudiant ou d'un membre de sa famille selon sa race ou couleur, et comprend l'usage d'épithètes, stéréotypes, injures, commentaires, insultes, remarques dérogatoires, gestes, menaces, graffiti, exposition, ou la distribution de matériaux écrits ou visuels et sarcasmes quant à la façon de s'exprimer ou de faire des commentaires négatifs concernant les coutumes raciales.

(3) Autres Catégories Protégées du Harcèlement:

Conduite s'attaquant au caractère véritable ou perçu d'un étudiant ou d'un membre de sa famille selon son credo, sa religion, son origine nationale, son état civil, son incapacité, son genre, son orientation sexuelle, son identité ou son expression de genre; comprend mais ne se limite pas à l'utilisation d'épithètes, stéréotypes, atteintes, commentaires, insultes, remarques dérogatoires, gestes, menaces, graffiti, exposition ou la distribution de texte écrit ou visuel, railleries sur la manière de parler ou s'habiller, et toutes références négatives aux coutumes associées à n'importe quelles de ces catégories protégées.

a. Harcèlement de croyances ou Religieux signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à ses croyances, ses croyances ou pratiques religieuses, y compris le code vestimentaire.

b. Harcèlement d'Origine nationale signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son origine nationale, y compris le code vestimentaire.

c. Harcèlement face au Statut civil signifie le harcèlement fondé sur le fait d'être mère ou père célibataire dirigé ou motivé par le statut civil véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille.

d. Harcèlement d'Orientation sexuelle signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son orientation sexuelle.

e. Harcèlement d'identité sexuelle signifie le harcèlement fondé sur l'identité sexuelle véritable ou perçue d'un individu, les caractéristiques sexuelles, intrinsèquement liées au sexe ou à l'identité sexuelle y compris mais non limité à l'apparence ou au comportement, quel que soit le sexe assigné de l'individu à la naissance.

f. Harcèlement d'identité de genre signifie le harcèlement fondé ou motivé par le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son expression sexuelle, y compris mais non limité à l'apparence ou au comportement, quel que soit le sexe assigné de l'individu à la naissance.

g. Harcèlement d'incapacité signifie le harcèlement fondé sur la façon de s'exprimer ou de se mouvoir, l'habileté cognitive, la réception de services éducatifs en dehors du cadre général de l'enseignement, ou d'autres manifestations d'incapacité d'un individu fondé ou motivé par l'incapacité mentale ou physique véritable ou perçue d'un élève ou d'un membre de sa famille.

Rapport de harcèlement: On encourage tous les étudiants, parents/tuteurs, autres membres de la communauté scolaire que le personnel à signaler les incidents de mauvaise conduite ou le harcèlement d'élève auprès d'un employé de l'école ou auprès d'un des deux Employés Désignés à votre école/établissement. Tout employé adulte qui voit ou entend, ou reçoit un rapport écrit ou oral, d'un harcèlement d'élève, doit immédiatement informer les Employés Désignés. Une liste des Employés Désignés est disponible sur bsdvt.org.

Les écoles/établissements signaleront les noms des Employés désignés actuels au début de chaque année. **Contactez Henry Sparks, Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives si vous avez des questions à hsparks@bsdvt.org ou (802) 865-4168.**

Investigation: Un Employé Désigné qui n'est pas l'objet de la plainte ou un autre individu désigné doit commencer une enquête moyennant un préavis de la plainte. Quand la plainte est complétée le/la plaignant/e et l'accusé seront informés.

Conséquences: si un individu est reconnu coupable d'avoir commis une faute ou de harcèlement, il/elle recevra une éducation; discipline, jusqu'à et y compris la suspension, expulsion ou le renvoi ; interdiction d'être sur la propriété scolaire ou d'autres conséquences appropriées à l'infraction et désignées à prévenir le harcèlement futur.

Revue indépendante: Un/e plaignant/e peut faire une demande écrite au Directeur pour une revue indépendante de la situation si le/la plaignant/e (1) croit que l'école n'a pas correctement analysé la plainte et a omis de mener une enquête

sur l'affaire car l'école croyait que la conduite alléguée n'était pas possible de harcèlement, (2) est insatisfait de la décision définitive prise après l'enquête quant à savoir si le harcèlement a eu lieu, ou (3) croit que bien qu'une décision définitive ait été prise que le harcèlement a eu lieu, la réponse de l'école était inadéquate pour corriger le problème. La revue indépendante sera effectuée par une personne neutre en conformité avec la Politique.

Représailles: Les représailles contre toute personne qui dépose une plainte de harcèlement ou coopère dans la fabrication ou l'enquête d'une plainte sont strictement interdites, constituent une base de discipline individuelle, et conformément illégales à **9 V.S.A.4503(a)**.

Confidentialité: les plaintes et les conséquences qui en résultent seront confidentielles dans la mesure permise par les besoins d'investigation, le devoir d'agir sur certains résultats, conformément aux demandes de documents publics et conformément à la Loi des Droits à l'Éducation de la Famille et la protection des renseignements (Family Education Rights Privacy Act).

Processus de plainte alternatif: Les plaintes de harcèlement peuvent aussi être faites auprès du: Directeur Régional, Bureau des Droits Civils, Département de L'Éducation des Etats-Unis: 8^e étage, 5 Post Office square, Boston, MA 02109-3921; Email: OCR.Boston@ed.gov, (617) 289-0111 ou (877) ou 521-2172 (TDD); ou la Commission des Droits de la Personne du Vermont, 14-16 Baldwin St; Montpelier, VT 05633-6301, Email: human.rights@state.vt.us, (800) 416-2010 (Voix) ou (877) 294-9200 (TTY).

ENFANT ÉLIGIBLE

Conformément à la loi fédérale, le District Scolaire de Burlington cherche à trouver, identifier, et évaluer les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 21 ans qui pourraient être éligibles et ayant besoin d'éducation spécialisée et de services associés. Si vous soupçonnez que votre enfant possède une incapacité et qu'il/elle soit âgé/e entre la naissance et 5 ans, veuillez appeler le Programme d'Éducation Pré-scolaire au **864-8463**.

Si votre enfant a entre 5-21 ans, veuillez appeler le bureau de Services de soutien d'étudiants au **864-8456**.

CONDUITE

Tous les étudiants du District Scolaire de Burlington doivent se comporter selon les attentes de conduite et de comportement raisonnables lors de la journée scolaire, dans les bus scolaires, les bus publics régulièrement utilisés pour aller à l'école et aux activités à l'école. Il revient aux employés du District Scolaire de Burlington d'établir et de maintenir une ambiance propice à ce genre de comportement. Le(s) parent/gardien(s), le personnel et le District Scolaire partagent la responsabilité d'encourager



Vaccinations

Nul ne peut s'inscrire comme élève dans une école de Burlington sans un carnet ou certificat de vaccination actualisé adapté à l'âge (le plus clair étant retenu).

La loi de l'État du Vermont exige que les écoles obtiennent une preuve des vaccinations de votre enfant. Si elle n'est pas fournie, votre enfant ne peut pas aller à l'école.

Pour se conformer:

- Présentez la preuve des vaccinations requises à l'infirmière de l'école
- S'il manque à votre enfant des vaccinations requises, prenez un rendez-vous pour qu'il/elle se fasse vacciner par leur médecin et contactez l'infirmière de l'école pour vérifier.

Les Vaccinations obligatoires Incluent toutes les doses de:

DTaP (Diphtérie, tétanos et coqueluche); Polio: ROR (rougeole, oreillon, rubéole); hépatite B; et Varicella (varicelle).

La preuve de vaccination doit être fournie pour tous les étudiants.



Santé des étudiants

Chaque école a un bureau de santé où les services sont fournis par une infirmière autorisée, certifiée comme infirmière scolaire du VT.

En cas de maladie, les enfants doivent être exempts de fièvre, de diarrhée et de vomissements pendant 24 heures avant de retourner à l'école.

Les poux

Les parents/gardiens sont priés de vérifier la tête de leurs enfants hebdomadairement, et particulièrement avant de retourner à l'école après les vacances. La meilleure façon de le faire est d'utiliser un peigne à poux en métal pour passer dans les cheveux humides de votre/vos enfant(s). Si vous trouvez des poux, l'infirmière de l'école ou votre médecin peuvent vous donner de bons conseils pour s'en débarrasser. Si votre enfant a des poux à l'école, vous serez avisé. Il est très important de traiter votre enfant avant de retourner à l'école.

BSD suit les directives du Dép. de Santé du VT et des Centres de contrôle des maladies. Pour plus d'information veuillez consulter : <https://identify.us.com/idmybug/head-lice/head-lice-FAQS/index.html> ou www.consumerreports.org/medical-conditions/preventing-and-treating-head-lice/



Engagement à la Diversité et à l'Équité dans le District Scolaire de Burlington

La diversité de nos élèves est un atout à la communauté de Burlington. Le District scolaire de Burlington croit que tous les élèves, et les membres du personnel méritent un environnement de travail sécuritaire, inclusif, où les différences sont valorisées et célébrées. Le District croit également que chaque étudiant a le droit de s'efforcer d'apprendre à son potentiel le plus élevé et le meilleur.

Le district s'est engagé à combler l'écart de réussite dans les résultats des élèves en fonction du statut racial, ethnique, socio-économique ou toute autre disparité perçue pouvant nuire à la réussite scolaire d'un élève. Le Comité des commissaires scolaires de Burlington a renouvelé son engagement en matière d'équité et d'inclusion (mars 2017) et a soutenu le Plan stratégique du district pour 2017 qui a identifié un besoin pour une révision du plan d'équité et d'inclusion. Sous la direction du surintendant, l'équipe de direction de l'accès à l'équité Diversité (DEALT) nouvellement formée a choisi l'équité comme priorité absolue. DEALT est chargée de veiller à ce que l'équité soit intégrée dans tous les aspects du district afin de veiller à ce que notre population étudiante diversifiée soit fournie de la meilleure qualité d'éducation tout en favorisant des relations transparentes avec les familles et la communauté.

Tout ce travail peut être vu sur le site du District au www.bsdtv.org.

Agence de l'enseignement des pratiques exemplaires du Vermont pour les écoles concernant les transgenres et les étudiants de genre non conforme.

Consultez <http://education.vermont.gov/documents/edu-transgender-guidelines-for-schools.pdf>.

des comportements positifs entre tout le monde dans le district. Toutefois, la responsabilité ultime revient aux étudiants et à leurs parent(s)/gardien(s). Le(s) parent(s)/gardien(s) sera informé si le comportement de leur enfant devient préoccupant ou dangereux.

PRATIQUES DE RESTAURATION

Les pratiques de restauration sont enracinées dans le renforcement des relations et la reconstruction afin de créer une culture d'équité et d'appartenance qui se traduit par une guérison et un apprentissage. Le district scolaire de Burlington, en partenariat avec la communauté de Burlington, adopte des pratiques réparatrices garantissant que tous, y compris ceux qui ont été blessés, auront leurs besoins et leurs expériences reconnus et mis en œuvre, créant ainsi un climat propice à l'autonomisation pour tous. Dans certains cas, les élèves peuvent être séparés de leur bâtiment scolaire assigné, mais jamais complètement séparés de leur éducation.

Les mesures de conduite appropriées sont conçues pour enseigner aux étudiants à reconnaître leur responsabilité face à leurs comportements. Une conduite inappropriée doit être traitée par le biais d'un processus réparateur et les élèves seront tenus responsables de leur comportement. Toute conséquence imposée doit être faite en tenant compte des droits à une procédure régulière de l'étudiant faisant l'objet de mesures disciplinaires dans la mesure requise par la loi.

Suspension/Suspension à long terme/Expulsion:

Les étudiants peuvent être suspendus ou expulsés quand ils ne respectent pas les règlements de l'école, les Directives du Conseil d'Administration scolaire ou pour toute autre mauvaise conduite sur ou en dehors de la propriété de l'école. Des suspensions de plus de 10 jours et l'expulsion ne sont imposées que selon la recommandation du Surintendant et d'une Audience tenue par le Conseil Administratif. Le Conseil d'Administration Scolaire peut expulser un étudiant jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours ou pendant 90 jours, dépendamment de ce qui constitue la période la plus longue.

Mesures disciplinaires: Des mesures disciplinaires seront imposées selon la loi compte tenu des droits à un processus juste qui revient à l'étudiant devant être discipliné.

Punition Corporelle: Le recours à la punition corporelle de façon intentionnelle, dans le but d'infliger une douleur physique par mesure de discipline, est absolument défendu. Le recours à une force nécessaire et raisonnable afin de restreindre, ou de protéger un étudiant ou d'autres personnes et/ou propriétés, et si nécessaire pour contenir une situation troublante n'est pas interdit.

DROGUES/ALCOOL

Tel que convenu par la loi de l'État du Vermont (**Titre 16, Section 1165, 909**), les Écoles de Burlington disposent d'un programme scolaire complet à partir de la maternelle (jardin d'enfants) jusqu'à la 12e concernant la prévention d'abus de drogues et d'alcool.

De plus, des programmes de formation d'enseignants, des systèmes de soutien et de références, un engagement de coopération au niveau des références avec une agence de traitement approuvée, une Directive du Conseil Scolaire approuvée et une reconnaissance à l'échelle du District existent.

Lorsque les étudiants violent une Directive du Conseil quant à l'utilisation, la possession, la distribution et/ou sont sous l'influence d'une substance, les responsables de l'école peuvent recourir à l'une des actions suivantes:

- Temps mort
- Rencontre avec parent(s).
- Plan concernant le comportement/contrat avec le parent(s)/gardien(s) en tant que partenaires.
- Référence à d'autres ressources du District Scolaire.
- Référence à des agences externes. Toute vente de contrebande sera considérée comme la plus sérieuse des offenses et sera rapportée à l'agence régissant l'application de la loi.
- Suspensions à court et long terme.
- Expulsion

LE TABAC

Toute utilisation du tabac sous quelque forme que ce soit sur un campus scolaire (y compris les cigarettes, les cigares, le tabac à chiquer, le vapotage ou toutes autres) est interdite par la loi. Vapoter et les autres formes de vapotages sont considérés comme des cigarettes / produits du tabac et sont également interdits.

SYSTÈME ÉDUCATIF DE SOUTIEN

L'objectif du système éducatif de soutien du District Scolaire de Burlington est de fournir aux étudiants l'assistance additionnelle nécessaire à leur accès scolaire ou pour surmonter les défis de l'environnement éducatif en général. Chaque école dans notre District dispose d'une équipe de soutien en matière d'éducation (EST) qui reçoit les étudiants ayant des problèmes académiques et /ou de comportement. Ceci aide les enseignants à planifier pour les élèves qui ont besoin d'une aide supplémentaire en classe ou lors d'activités scolaires non structurées. Cette équipe recueille les données de son travail qui sont intégrées au sein du plan d'action de l'école pour mettre sur pied la capacité globale du système éducatif de soutien.

Pour en savoir plus sur le système de soutien en matière d'éducation, veuillez communiquer avec le/la directeur/trice ou le/la conseiller/ère pédagogique de votre école.

UTILISATION RESPONSABLE D'ORDINATEUR, RÉSEAU ET INTERNET

Le District scolaire de Burlington reconnaît que les technologies de l'information (IT) font partie intégrante de l'apprentissage et de l'éducation des enfants d'aujourd'hui pour réussir dans la communauté mondiale et soutiennent pleinement l'accès de ces

ressources électroniques par les étudiants et le personnel. Le but de cette politique est de :

1. Créer un environnement qui favorise l'utilisation des technologies de l'information de manière à soutenir et enrichir le curriculum, qui offre des possibilités de collaboration et améliore le développement professionnel du personnel.
2. S'assurer que le district prend les mesures appropriées pour maintenir la sécurité de tous ceux qui ont accès aux dispositifs de technologie de l'information du district, au réseau et aux ressources Web.
3. Respecter les exigences des lois fédérales et étatiques applicables qui réglementent la fourniture d'accès à Internet et d'autres ressources électroniques par les districts scolaires.

Le district scolaire de Burlington offre aux étudiants et au personnel l'accès à une multitude de ressources en technologies de l'information (IT), y compris Internet. Ces ressources offrent des occasions d'améliorer l'apprentissage et d'améliorer la communication au sein de notre communauté et avec la communauté mondiale au-delà. Cependant, le privilège d'accès incombe aux étudiants, aux enseignants, au personnel et au public d'exercer une utilisation responsable de ces ressources. L'utilisation par les étudiants, le personnel ou d'autres ressources informatiques du district est un privilège, pas un droit. Les mêmes règles et attentes régissent l'utilisation par les élèves des ressources informatiques qui s'appliquent aux autres comportements et communications des étudiants, y compris, mais sans s'y limiter, les procédures de harcèlement et d'intimidation du district. Les ressources de l'ordinateur et du réseau du district sont la propriété du district. Rien que les utilisateurs créent, stockent, envoient, reçoivent ou affichent sur ou sur les ordinateurs ou les ressources du réseau du district, y compris les fichiers personnels et les communications électroniques n'est confidentiel.

Le surintendant est chargé d'établir des procédures régissant l'utilisation des ressources informatiques.

Cette politique s'applique à toute personne qui accède au réseau du district, aux outils de collaboration et communication et / ou aux systèmes d'information des étudiants sur le site ou via un site distant, et quiconque utilise les périphériques informatiques du district soit sur ou hors site.

Le district n'est pas responsable de l'utilisation inacceptable ou des violations des restrictions sur le droit d'auteur ou d'autres lois, erreurs ou négligences de l'utilisateur et les coûts encourus par les utilisateurs. Le District n'est pas responsable de l'exactitude, de la pertinence de l'âge ou de l'utilité de toute information trouvée sur le réseau de ressources électroniques du district, y compris Internet. Le district n'est pas responsable

des dommages subis, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de données ou les interruptions de service. Le district n'est pas responsable de l'exactitude ou de la qualité des informations obtenues ou stockées sur le système de ressources électroniques, y compris Internet, ou pour des obligations financières découlant de leur utilisation non autorisée.

Le District se réserve le droit de révoquer les privilèges d'accès et / ou d'administrer le cas échéant une action disciplinaire pour une mauvaise utilisation de ses ressources informatiques (IT). Dans le cas où il y a une allégation selon laquelle un utilisateur a violé cette politique, le district scolaire traitera l'allégation conforme à la politique disciplinaire de l'élève. Les allégations de violations des membres du personnel de cette politique seront traitées conformément aux accords contractuels et aux exigences légales.

ÂGE D'ENTRÉE

Les résidents de Burlington peuvent s'inscrire à la Maternelle (jardin d'enfants) s'ils sont âgés de cinq ans le ou avant le 1er septembre de l'année de leur inscription à l'école. Si l'étudiant est âgé de six ans avant le 1er septembre, il peut s'inscrire en première année.

Entrée précoce à la maternelle

Afin d'essayer de répondre aux besoins de chaque enfant, en tant que service, le District scolaire de Burlington examinera une entrée précoce pour les demandes de maternelle pour les élèves dont les dates de naissance tombent entre le 1er septembre et le 30 septembre. Si vous souhaitez poursuivre cette opportunité pour votre enfant, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le Programme d'éducation préscolaire du District scolaire de Burlington au **(802) 864-8463**.

ÉVALUATION DE L'OUÏE ET DE LA VUE

Les écoles doivent évaluer annuellement l'ouïe des étudiants dans leur district, à la maternelle, en première, troisième, et cinquième années. L'évaluation de la vue est obligatoire à la crèche, à la maternelle, en première, troisième, cinquième, septième, neuvième et douzième années. Les parents ont le droit de ne pas soumettre leurs enfants à ces tests en avertissant le(s)/la directeur(s)/trice(s) d'école. Tous les étudiants devraient consulter leur fournisseur de soins primaires CHAQUE année.

MÉDICAMENT(S) À L'ÉCOLE

Tout parent/gardien voulant autoriser la prise de médicaments prescrits durant les heures d'école, doit annuellement remplir un formulaire de demande (disponible sur notre site Web) à l'effet que des médicaments prescrits peuvent être administrés pendant les heures scolaires. Une demande écrite du fournisseur de soins de santé ayant prescrit l'ordonnance est requise. Le médicament doit être apporté à l'école dans son contenant original et être étiqueté avec le nom de l'étudiant et le dosage. Le médicament



Programme de liaison multilingue

Le programme de liaison multilingue (ML) est un atout unique du District scolaire de Burlington qui sert les étudiants et les familles multilingues. Il comporte 11 liaisons multilingues à temps plein et à temps partiel qui travaillent pour relier les familles et les communautés avec les écoles et fournir un soutien aux étudiants avec 10 langues d'origine différentes. Le programme ML travaille également avec 20+ interprètes sur appel ou contractuels pour les langues supplémentaires qui facilitent la communication entre la maison et l'école. Les liaisons et les interprètes travaillent pour répondre aux besoins d'environ 950 élèves du District scolaire de Burlington, de la prématernelle-12e année, qui ont à la maison des langues autres que l'anglais, ainsi que leurs familles. Contactez la Coordinatrice **Nijaza Semic** au **(802) 288-6048** ou **nsemic@bsdvt.org** pour toutes questions.



Présence/Retard

La loi de l'État du Vermont exige que les enfants aillent à l'école à partir de 6 ans.

Les parents et les gardiens doivent aviser leur école de l'absence d'un enfant.

Pour toutes les absences et les incidences de retard, les parents et les gardiens seront contactés:

- **5 absences/retards:** Vous pourriez recevoir une lettre ou un appel vous informant de la politique du District.
- **10 absences/retards:** Vous pourriez recevoir une lettre ou un appel similaire, et dans certains cas, vous serez invité à une réunion avec l'école afin d'aborder les questions de présence.
- **15 absences/retards:** Vous pouvez être invité à une réunion avec l'école afin de créer un plan pour améliorer la fréquentation scolaire.
- **Plus de 20 absences:** L'avocat de l'État du Comté de Chittenden peut demander des procédures devant le tribunal de la famille.

Notre intention — et l'intention de la Loi de l'État du Vermont — est d'assurer que les élèves soient à l'école et en train d'apprendre. Aidez-nous à aider votre élève en soutenant leur présence.



Nutrition de l'Enfant & Service Alimentaires

Le Projet d'Alimentation Scolaire de Burlington (BSFP) s'engage à fournir l'accès à des repas de qualité pour tous les élèves dans le district scolaire de Burlington. Notre équipe est dédiée à soutenir la réussite scolaire et de saines habitudes alimentaires qui conduisent à des pratiques positives d'alimentation tout au long de la vie. Le petit déjeuner, le déjeuner, la collation pour après l'école, et le dîner sont servis dans toutes les écoles.

Les repas scolaires sont servis aux élèves dans le cadre du programme National de déjeuner et petit déjeuner à l'école et de suivre les recommandations nutritionnelles prescrites par la Loi Des Enfants en santé et Libres de la faim de 2010. Cette loi a été conçue pour réduire l'incidence d'obésité infantile en fournissant des choix plus sains pour les élèves. Tous les repas, les aliments et les boissons sont préparés et servis par des professionnels qualifiés de nutrition des enfants.

Repas fournis:

- GRATUIT Petit-déjeuner pour tous les élèves
- GRATUIT Dîner d'après l'école pour tous les élèves
- GRATUIT fruits et légumes pour les élèves en classe K-5
- Déjeuner y compris une soupe maison, buffet à salades et du lait – tous les jours

Nous continuons d'augmenter la quantité de produits locaux servis dans nos cantines, et nous sommes fiers de dire que le tiers de nos achats sont investis dans des produits du Vermont.

Le BSFP est également fier de fournir l'accès à des repas tout l'été grâce au programme de service alimentaire d'été. En outre, le BSFP a commencé à proposer des programmes de lutte contre la faim pendant les vacances du District. Nous avons pu identifier plus de 100 familles pouvant bénéficier de ce service. Si vous avez besoin d'aide ou si vous souhaitez faire un don à cette cause, contactez **Sarah Heusner** au **(802) 864-8416** ou à l'adresse **sheusner@bsdvt.org**.

Nous sommes fiers de dire que le bœuf que nous servons est du bœuf qui vient du Vermont.

Notre programme de la ferme à l'école met en contact les élèves et leurs familles avec des aliments entiers, frais et locaux ainsi qu'avec de nombreux agriculteurs du Vermont pour renforcer la santé de notre communauté. Acheter localement contribue à renforcer les programmes mettant en contact les enfants avec leur système alimentaire et la création d'opportunités pour les agriculteurs locaux afin qu'ils offrent leur récolte dans les écoles de leurs communautés. Notre programme supervise également de nombreux jardins du District et travaille à fournir une éducation par le jardinage. Vous avez peut-être vu notre camion alimentaire -Fork in the Road- à certains événements de Burlington cet été ? Visitez notre site Web pour en savoir plus sur toutes les activités -Farm to School et Fork in the Road-, ainsi que les modalités de paiement : <http://burlingtonschoolfoodproject.org>.

sera entreposé sous clé par l'infirmière de l'école, sauf si c'est un médicament indispensable. Veuillez s'il vous plaît contacter l'infirmière de votre école afin de développer un plan d'action concernant la réponse à toutes allergies ou asthme ou si vous avez des questions au sujet des médicaments.

RECRUTEURS MILITAIRES/POSTSECONDAIRES

Les parents peuvent demander que le nom de leur enfant, adresse, et liste téléphonique ne soient pas divulgués aux recruteurs militaires ou postsecondaires sans le consentement préalable écrit parental. Pour plus d'information, veuillez parler au directeur de votre établissement.

NON-DISCRIMINATION

Le District Scolaire de Burlington et ses employés ne font aucune preuve de discrimination envers d'autres employé(e) s et/ou postulants (es) à des emploi(s) ou étudiants (es) à cause de leur race, genre ou sexe, (incluant mais non limité à, la grossesse, situation parentale, et maritale) couleur, âge, croyances, religion, incapacité, handicap, ancêtres, lieu de naissance, origine nationale, statut civil, affiliation politique, orientation sexuelle, identité de genre ou l'expression de genre dans la mesure prévue par la loi et les politiques du Conseil.

Cette Politique de Non-discrimination s'applique à tous les emplois et pratiques, Politiques, procédures ou programmes, activités, services et établissements du District Scolaire. De plus, le District s'efforcera d'engager des personnes qualifiées ayant des incapacités au sein de programmes qui reçoivent de l'aide financière du fédérale en vertu de la Loi concernant l'éducation des personnes ayant des incapacités.

Les employés et postulants à des emplois, et les étudiants sont encouragés à recourir aux procédures de plaintes internes du District afin de résoudre leurs plaintes concernant des contraventions à la loi fédérale en matière de discrimination. Tous les employés du District Scolaire de Burlington coopéreront entièrement face à toute enquête entreprise selon ces procédures et seront honnêtes et en mesure de fournir tout renseignement d'importance. D'autres recours existent en matière de plaintes, en plus de ces procédures internes, et sont disponibles et accessibles sur le site web du District ou au bureau du/de la/directeur/trice.

La coordinatrice du District concernant le **Titre VI**, la loi relative à la discrimination basée sur l'âge et la coordinatrice de la loi américaine relative aux étudiants, employés et autres personnes ayant des incapacités est **Nikki A Fuller, Esq., Directrice exécutive des affaires internes et d'équité (802) 864-2159 ou (800) 253-0191 (TDD)**. La coordinatrice concernant la loi américaine sur les incapacités des étudiants et de §504 est: **Laura Nugent, Directrice de l'Éducation spécialisée, (802) 864-8456 ou (800) 253-0191 (TDD)**.

Le coordinateur du **Titre IX** pour les employés, étudiants, parents, et autres comme les personnes apparentées, les amis,

conférenciers invités ou visiteurs, est **Henry Sparks, Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives (802) 865-4168 ou (800) 253-0191 (TDD)**.

Tous les coordonnateurs énumérés ci-dessus peuvent être joints au District scolaire de Burlington, 150, Colchester avenue, Burlington, VT 05401. Pour plus de détails et la plupart des informations à jour, visitez le site Web du District au **www.bsdvt.org** ou appelez **Nikki A. Fuller Esq.**, directrice principale des ressources humaines et des affaires d'équité; **(802) 864-2159** ou **(800) 253-0191 (TDD)**.

Toutes demandes quant à l'application des politiques de non-discrimination peuvent être référées au directeur régional, Département de l'éducation des É-U, Bureau des droits civils, 5 Post Office Square 8e étage / Suite 900, Boston, MA 02109-3921; Tel: **(617) 289-0111**. Fax: **(617) 289-0150**, ou la Commission des droits de la personne du Vermont, 135 rue State, casier 33, Montpelier VT 05633-6301, **human.rights@hrc.state.vt.us, (800) 416-2010 (Voix /TTY); ou 828-2480 (Voix/TTY)**.

Les employés ou postulants à un emploi qui estiment avoir fait l'objet de discrimination devraient communiquer avec la Commission relative aux opportunités égales d'emploi aux É. U au: 33 Whitehall St. 5è étage NY NY 10004 ou veuillez les appeler sans frais au: **(800) 669-4000 / (800) 669-6820 (TTY)**.

COORDONNÉES DU/DES PARENT(S)/ GARDIEN(S)

Veuillez informer l'école de votre numéro de téléphone actuel en cas d'urgence où la personne avec les droits légaux et les responsabilités parentales ou le tuteur pour votre étudiant peut être contacté si vous n'êtes pas à la maison. Le numéro de téléphone d'un parent/gardien au travail ne sera utilisé que lors d'urgences personnelles telles que maladie ou accident.

PROTECTION DES DROITS DES ÉTUDIANTS

Conformément à la loi fédérale relative à la protection des droits des étudiants, les parents ont le droit d'être informés de tout sondage au sujet de leur(s) enfant(s) fait par une tierce partie en vue de recueillir des renseignements personnels pour des études de marché et de tout examen ou évaluation physique non requise ou sollicitée pour des raisons urgentes ou pressantes. Le(s) parent/gardien(s) ont le droit de choisir de ne pas soumettre leur(s) enfant(s) à ces tests et ont aussi le droit d'inspecter tout sondage ou instrument appelé à servir au sondage, dépistage ou à l'examen. De plus, la loi accorde le droit d'inspecter tout matériel pédagogique utilisé au sein du programme éducatif.

FERMETURE D'ÉCOLE

S'il est nécessaire de fermer les Écoles de Burlington pour la journée, cette information sera transmise par le système téléphonique SchoolMessenger après 6 heures du matin. La



Information sur le Budget Scolaire

Le jour de la Réunion de Ville — le premier mardi de mars — est quand les électeurs sont invités à examiner les budgets scolaires. Vous pouvez obtenir plus de renseignements concernant la proposition du budget scolaire à partir de ces ressources:

- Le site Web du District Scolaire à l'adresse: www.bsdtv.org
- Le Rapport Annuel du District qui est disponible aux résidents de la Ville en février
- Les réunions du Conseil Scolaire
- Les réunions de l'Assemblée sur la Planification à l'échelle du Voisinage
- Les chaînes câblées de Comcast 16-RETN et 17-Télévision de la Réunion du Conseil municipal
- Commissaires du Conseil Scolaire. Pour obtenir les coordonnées voir la couverture intérieure de la présente publication.



télévision et les stations de radio locales, notre site Web et les chaînes des médias sociaux de BSD, indiqueront également les fermetures. Les annonces de SchoolMessenger seront envoyées par une combinaison d'appels téléphoniques, de courriels et de messages texte. Il est important que les écoles aient des coordonnées précises et à jour pour SchoolMessenger. Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées dans le cadre du processus de la rentrée par l'intermédiaire du système d'inscription PowerSchool. Au cours d'une journée scolaire, des situations inattendues peuvent survenir qui nécessitent la fermeture de l'une ou l'ensemble des écoles de Burlington. Cette décision sera prise par le bureau du Directeur, en consultation avec des ressources appropriées telles que les directeurs d'école, le directeur des services immobiliers et / ou le service de police de Burlington. L'annonce de cette décision sera faite avec autant de préavis que possible même si certaines situations exigent la sortie immédiate des étudiants.

Les chaînes de télévision et de radio locales et notre site Internet indiqueront aussi les fermetures. Veuillez bien vous assurer que l'école de votre enfant possède votre bon numéro de téléphone en cas d'urgence.

Si au cours de la journée, des situations imprévues surviennent pouvant causer la fermeture d'une ou de toutes les Écoles de Burlington, cette décision reviendrait au bureau du surintendant en consultation avec les ressources appropriées telles que les directeurs/trices d'école, le directeur.

Si les étudiants doivent partir:

Étudiants de maternelle/ du primaire: Les parents recevront un appel les avertissant de la sortie par le système téléphonique Connect 5. L'étudiant ne pourra partir qu'avec une personne à qui vous avez donné la permission préalable auprès de l'école. Ces données doivent être à jour. S'il faut évacuer l'école, les étudiants iront à un lieu avoisinant pour attendre qu'on vienne les chercher. Veuillez demander à l'école de vous informer de ce lieu.

Étudiants au niveau secondaire: Les étudiants qui prennent habituellement l'autobus scolaire «CCTA» pourront prendre l'autobus pour retourner à la maison même si l'école a fermé ses portes plus tôt qu'à l'ordinaire. Les écoles de Burlington s'attendent à ce que tout étudiant du niveau secondaire soit préavisé par ses parent(s)/gardien(s) quant aux directives à suivre le cas échéant (quoi faire et où aller). Les étudiants ne pourront pas rester sur les lieux pour attendre que quelqu'un vienne les chercher.

SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Le District Scolaire de Burlington s'efforce continuellement d'augmenter et d'améliorer les mesures de sécurité. Un plan de gestion des crises et de la sécurité est en place pour fournir des réponses au personnel scolaire en cas de crise/sécurité. De plus, chaque école a sa propre équipe de sécurité en cas de crise qui se réunit régulièrement et un comité responsable de la sécurité

scolaire représentant le District— y compris des membres des Services de Police et de Pompiers (SAMU) de Burlington – se rencontre mensuellement.

Les mesures de sécurité scolaires incluent:

Identification: Afin de surveiller ceux qui entrent dans les établissements scolaires, tous les employés reçoivent une pièce d'identité avec photo qui doit être portée en tout temps dans les édifices scolaires durant les heures d'école. Ceci comprend les enseignants, éducateurs/trices, aides pédagogiques, administrateurs, personnel d'entretien et des établissements, les employés du service de nutrition et autres employés de soutien.

Visiteurs: Les visiteurs d'établissements devront porter une identification de visiteurs au cours de la journée scolaire. On demande aux employés de demander à tout adulte se trouvant dans un édifice qui ne porte pas d'identification de se présenter au bureau administratif de l'école.

Portes: Toutes les écoles sont invitées à verrouiller toutes les portes extérieures au cours de la journée scolaire. Les visiteurs peuvent demander l'accès au bureau principal à travers un système d'identification vidéo caméra /sonnerie.

Panneaux: Dans chaque école, un panneau indiquera aux visiteurs de se présenter au bureau administratif pour signaler leur présence et obtenir une carte de visiteur.

Interdiction de harcèlement d'employés et autres:

La politique du District concernant le harcèlement d'employés ou autres personnes protégées par les lois suivantes et les politiques du Conseil, visant à attaquer leurs caractéristiques raciales, d'origine nationale, couleur, croyance, religion, âge, genre, (y compris mais non limité au harcèlement sexuel, grossesse, statut parental), incapacité, orientation sexuelle, identité sexuelle, expression sexuelle, ancêtres, statut civil, lieu de naissance, ou affiliation politique constitue une forme de discrimination non légale et est interdite par les Politiques du District Scolaire conformément au **Titre V, Section B, 504 de la loi sur la Réhabilitation de 1973, 29 U.S.C. § 794, et seq.; Titre VI de la Loi des droits civils de 1964, 42 U.S.C. § 2000d, et seq.; Titre VII de la Loi des droits civils de 1964, 42 U.S.C. § 2000e, et seq.; Titre IX des Amendements à l'éducation de 1972, 20 U.S.C. § 1681, et seq.; La loi concernant la discrimination selon l'âge de 1975, 29 U.S.C. § 623, et seq.; la Loi relative aux américains ayant des incapacités de 1990, 42 U.S.C. § 12101, et seq.; et les pratiques équitables en matière d'emploi, 21 V.S.A. Chap. 5, sous-chap. 6; Accommodements publics, 9 V.S.A. §§ 4500 et seq.;** tous tels qu'ils pourraient éventuellement être amendés.

L'interdiction de harcèlement comprend les conduites verbales ou physiques incluant mais non limité aux commentaires, injures, farces, sous-entendus, bandes dessinées, jouer des tours,



Développement Professionnel

L'objectif du développement professionnel est de promouvoir et de maintenir une formation et une croissance continue des enseignants. Le District utilise les fonds locaux et fédéraux pour développer un système de perfectionnement professionnel équilibré qui comprend le leadership des enseignants, des consultants locaux et des ateliers régionaux et des formations.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, les directeurs et les enseignants auront l'occasion de se spécialiser dans un volet d'un an axé sur l'amélioration des pratiques pédagogiques. Les sujets pour l'apprentissage professionnel d'un an comprennent :

- Pratiques réparatrices
- Co-enseignement
- Écoles informées sur les traumatismes
- Écriture dans l'ensemble des programmes d'études
- Mentorat des nouveaux enseignants
- Stratégies d'enseignement de haut niveau
- Approches de différenciation basées sur le cerveau
- Phonétique d'Orton-Gillingham
- Systèmes et routines de classe positifs
- Enseigner aux multilingues émergents
- Justice sociale
- Apprentissage basé sur les compétences
- Instruction de vocabulaire dans les zones de contenu



contact physique, etc. s'attaquant à une caractéristique protégée de la personne protégée où la soumission à la conduite est explicitement ou implicitement une condition d'emploi, ou la soumission ou le rejet est utilisé comme une composante de la base d'une décision d'emploi ou a pour objet ou pour effet de sensiblement interférer avec la performance au travail ou éducative ou créant un environnement intimidant, hostile ou offensif.

Si vous croyez avoir fait l'objet de discrimination ou de harcèlement interdit par la présente directive, il existe des Procédures Internes relatives aux plaintes pour vous permettre de régler cette question. Il est possible d'intenter une poursuite en contactant le/la directeur/trice de l'école ou le/la directeur/trice du programme le cas échéant ou le Directeur principal des ressources humaines et des affaires d'équité au bureau administratif Ira Allen, 150 avenue Colchester, Burlington, 05401; (802) 864-2159 ou (800) 253-0191 (TDD).

Toutes les plaintes alléguant soit le harcèlement ou la discrimination seront examinées et des mesures raisonnables prises pour mettre fin à une conduite inappropriée. Les plaintes peuvent aussi être faites auprès du: Directeur Régional, Bureau des Droits Civils, Département de L'Éducation des Etats-Unis: 8^e étage, 5 Post Office square, Boston, MA 02109-3921: Email: OCR.Boston@ed.gov, (617) 289-0111 ou (877) 521-2172 (TDD); ou la Commission des Droits de la Personne du Vermont, 14-16 Baldwin St ; Montpelier, VT 05633-6301, Email: human.rights@state.vt.us, (800) 416-2010 (Voix) ou (877) 294-9200 (TTY).

Les plaintes de Discrimination et de harcèlement seront promptement et efficacement examinées. S'il est déterminé qu'une discrimination ou harcèlement a eu lieu, les conséquences peuvent aller à l'éducation, l'interdiction d'être sur la propriété scolaire, aux mesures disciplinaires, y compris le renvoi. Les représailles contre toute personne effectuant ou participant à une plainte de discrimination ou de harcèlement sont interdites et peuvent constituer la base d'une discipline individuelle.

Pour des copies complètes des Politiques applicables veuillez faire la demande auprès du bureau principal de l'établissement ou consulter www.bsdtv.org; copies **D 8**, Harcèlement Sexuel, **A 4**, Égalité des opportunités professionnelles et la non Discrimination, et **D 1R**, la Prévention de harcèlement en fonction des Caractéristiques protégées. Employés et les autres.

DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉTUDIANT/DONNÉES

Le(s) parent/gardien(s) d'un étudiant inscrit au District Scolaire de Burlington bénéficie de certains droits quant aux relevés scolaires identifiables que le District compile pour chaque étudiant. Ces droits se retrouvent dans la Loi des Droits de la Famille et de la Vie Privée en Éducation (FERPA).

Droits du/des parent(s)/gardien(s) et étudiant(s) éligible(s):

- Inspecter et consulter les relevés scolaires de l'étudiant dans un délai raisonnable;
- Pour demander la correction du relevé scolaire de l'étudiant si nécessaire;
- Pour consentir à la divulgation de données scolaires identifiables à une personne;
- Pour faire des plaintes relatives à des allégations de contravention du district scolaire de Burlington concernant FERPA auprès du département de l'Éducation, Bureau des directives et règlements en matière de famille, Washington, D.C. 20202.

Inspection et Consultation de Relevés Scolaires:

Le directeur ou une autre personne autorisée fera les démarches nécessaires pour donner accès dès que possible durant les heures normales de classe et avertir le(s) parent(s)/gardien(s), l'étudiant éligible, ou l'étudiant ayant fait la demande, de l'endroit et de l'heure de l'inspection des relevés.

Demande de Modification de Données Scolaires:

Le(s) parent(s)/gardien(s) de l'étudiant éligible doit demander au district scolaire de Burlington d'amender les relevés scolaires de l'étudiant en question en cas d'erreur. Ils devront identifier la partie qu'ils veulent modifier et spécifier pourquoi les données sont présumées fausses, trompeuses ou vont à l'encontre des droits privés et autres droits de l'étudiant.

Divulgation de Renseignements sans le Consentement du/des Parent/Gardien(s):

Le district scolaire de Burlington divulguera des données du dossier scolaire sans le consentement des parents sauf au niveau des exceptions prévues par la loi FERPA, 99 CFR §99.31 et selon la politique et les procédures du district quant aux relevés scolaires (JO).

Renseignements dans l'annuaire: Le district scolaire peut divulguer les données figurant dans l'annuaire à moins que le parent l'avertisse que l'information ne doit pas être divulguée. Les renseignements suivants figurent dans l'annuaire: nom des parent(s) gardien(s) et adresse, nom de l'étudiant, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, genre, poids et taille, membre d'équipes athlétiques, participation à des activités reconnues par le district, date de participation, diplômes et prix décernés, photographie dans l'annuaire, photographie de groupe en classe, récentes écoles fréquentées et là où il sera transféré le cas échéant. Ces données peuvent être divulguées à la discrétion des administrateurs du district ou du directeur de l'école.

Restreindre la Divulgation de Renseignements dans l'Annuaire:

Si vous ne désirez pas que le district scolaire divulgue des données sans votre consentement (parent/gardien ou étudiant éligible) vous devez fournir une demande écrite au directeur/trice de l'école de l'étudiant dans les 10 jours ouvrables de la date de réception du formulaire ou de la date d'inscription de l'étudiant peu importe celle des deux qui est la plus tardive.



Tests de l'État

Divulgarion aux Enseignants et Autre Personnel Scolaire autorisé ayant un Intérêt Légitime:

Conformément à la loi FERPA, aux règlements, politiques et procédures de son conseil, le district pourra divulguer. Dans les circonstances suivantes:

- Une personne accomplissant une tâche spécifique à sa/leur description de responsabilité ou par entente contractuelle.
- Une personne accomplissant une tâche relative à l'éducation d'un étudiant.
- Une personne accomplissant une tâche relative à la discipline d'un étudiant.
- Une personne fournissant un service ou une faveur pour le bien de l'étudiant ou de sa famille, tel que soins de santé, conseiller, ou recherche de travail
- Une personne accomplissant une tâche relative aux présences/absences à l'école ou toute autre situation impliquant un étudiant(s) et le recours aux autorités policières.
- Une personne accomplissant une tâche pour assurer la sécurité et la sûreté du district, y compris ses étudiants.

Pour une Procédure, consultez www.bsdtv.org

COMPÉTENCES DU PROFESSEUR ET DU PARAPROFESSIONNEL

Parce que le District Scolaire de Burlington reçoit des fonds «Titre I», les parents, peuvent, sur demande, avoir le droit de savoir si leur enseignant a répondu aux critères de permit et aux compétences exigées par l'état, si l'enseignant travaille avec un permit provisoire ou sous une dispense, et si la spécialisation de l'enseignant est mentionnée dans son diplôme universitaire (baccalauréat) ou maîtrise.

Si l'enfant reçoit des services d'un para professionnel, les compétences du para professionnel doivent aussi être fournies. C'est l'intention du District qu'aucun étudiant ne sera enseigné pour quatre semaines consécutives ou plus par un enseignant qui n'est pas qualifié par formation et expérience. Les parents/gardiens possèdent aussi le droit d'obtenir des informations à l'égard du niveau d'accomplissement de leur enfant dans chacune des évaluations académiques de l'état.

TUTORIAT/SERVICES À DOMICILE

Les étudiants ont le droit à l'enseignement dans un milieu public approprié, à domicile ou à l'hôpital lorsqu'ils ne sont pas en mesure de venir à l'école pendant 10 jours consécutifs ou plus en raison d'une incapacité médicale ou d'une grossesse. Veuillez communiquer avec le directeur/trice de l'école pour obtenir plus de renseignements quant à ce service.

ENREGISTRER SUR BANDE VIDÉO/FILMER/PHOTOGRAPHIER

Enregistrer sur bande vidéo, filmer, ou photographier des étudiants lorsqu'ils participent à des activités scolaires requiert des préparatifs et justifications préalables et pourraient être en contravention à la Loi des Droits de la Famille et de la Vie Privée en Éducation (FERPA) Le District Scolaire de Burlington se réserve le droit de désapprouver tout filmage ou enregistrement sur bande vidéo.

Le(s) parent/gardien(s) peut choisir de ne pas permettre que son enfant soit enregistré sur bande vidéo, filmé ou photographié en remplissant un formulaire pouvant être rempli annuellement par un parent/gardien et qui est distribué à l'école ainsi que disponible au bureau administratif de l'école.

Des activités comme les remises de prix, pièces de théâtre, concerts, épreuves athlétiques ou événements du genre qui sont d'intérêt pour les médias sont ouverts au public et dans ce cas les médias et le public ne doivent pas tenir compte de cette restriction. Dans l'éventualité d'un incendie, accident, de circonstances inhabituelles, le/la directeur/trice déterminera si le public ou les médias auront accès à l'école.

Cette Politique ne s'applique pas à l'enregistrement sur bande vidéo, filmage et photographie qui ne seront utilisés que par les employés de l'école ayant un intérêt éducatif légitime ou lorsque le cadre de l'ouvrage n'enfreint pas aux exceptions faites selon les règles décrites dans FERPA.

Enregistrer sur bande vidéo, filmer ou photographier tout étudiant sans le consentement et la connaissance explicite de l'étudiant est interdit à moins que ceci se fasse dans le cadre de mesures de sécurité connues, mises de l'avant et approuvées par le surintendant. Quiconque enfreignant cette politique pourrait être soumis à des mesures disciplinaires.

POSSESSION D'ARMES

Suite à la tenue d'une Audience du Conseil Scolaire, un étudiant ayant apporté une arme à l'école, incluant une activité scolaire, peut être expulsé pour une période s'étalant jusqu'à un an. Une arme inclut, mais ne se limite pas à une arme à feu, un engin explosif ou un dispositif potentiellement dangereux comme un objet tranchant pouvant infliger des dommages corporels.



Évaluation Étatique en mathématiques et en anglais:

Tous les élèves de 3e en 8e année, et maintenant en 9e année plutôt qu'en 11e année, doivent passer le test d'état appelé Smarter Balanced Assessment Consortium (SBAC). Le SBAC est une évaluation adaptative par ordinateur qui mesure la performance de chaque élève par rapport aux Normes fondamentales de l'État en mathématiques et en anglais. Les écoles font passer le SBAC chaque année entre mars et juin.

Évaluation Étatique en sciences: En mai 2019, le Vermont a effectué une nouvelle évaluation en sciences en 5e, 8e et 11e années. (le printemps 2018 était un essai). Comme SBAC, l'évaluation en sciences se passe sur ordinateur chaque année et est conçue pour mesurer la performance de chaque élève par rapport aux sciences de la prochaine génération. Normes (NGSS).

Évaluation de la condition physique (nouveau):

En mai de chaque année, le Vermont effectue une évaluation de la condition physique aux étudiants en 4e, 7e et 9e années à l'aide de l'outil Fitnessgram. L'état exige que nous testions nos étudiants dans quatre domaines : la capacité aérobique, la force musculaire, l'endurance musculaire et la flexibilité.

Le personnel de chaque école s'efforcera de fournir l'accommodement ou le soutien dont les élèves ont besoin durant les tests d'état.

Comment puis-je en apprendre plus?

Pour plus d'informations sur ces évaluations et les normes de mesure conçues, visitez les sites suivants:

- <http://www.corestandards.org/>
- <http://www.smarterbalanced.org/>
- <http://education.vermont.gov/student-learning/content-areas/science>
- <https://www.nextgenscience.org/>
- <https://www.shapeamerica.org/standards/pe/>
- <http://education.vermont.gov/student-learning/content-areas/physical-education>